

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET COMMUN

Intitulé du projet commun (maximum 50 caractères)

TURDEL : mise en oeuvre d'une stratégie intégrée de développement touristique durable

Objectifs généraux du projet commun (maximum 200 caractères)

Engager un processus de fertilisation croisée durable entre partenaires disposant d'atouts touristiques communs dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré des villes participantes

Données de l'entité coordinatrice (nécessairement membre du réseau thématique correspondant)

Nom de l'entité Ville de Charleroi

Département (facultatif) _____

Personne de contact M Mme

Prénom Bernard
Nom BERMILS
Fonction Secrétaire communal adjoint

Adresse Hôtel de Ville – Place Charles II

Boîte Postale _____
Code Postal 6000
Ville Charleroi
Pays Belgique

N° d'habitants dans la ville 200.000

(Code pays + code ville + numéro)
Tél. 32-71-86.10.88

(Code pays + code ville + numéro)
Fax 32-71-86.10.90

E-mail b.bermils@charleroi.be

Web site _____

Nombre et nationalité des membres impliqués (utilisez les codes-pays de l'annexe 1)

	Nombre	Pays					
Membres UE (max. 10)	<u> 4 </u>	<u> B </u>	<u> B </u>	<u> B </u>	<u> F </u>	_____	_____
Membres AL (max. 15)	<u> 4 </u>	<u> Bol </u>	<u> Bol </u>	<u> Arg </u>	<u> Arg </u>	_____	_____

Dans quelle langue désirez-vous recevoir toute communication future?

Cochez une seule case Espagnol Français Anglais Portugais

Durée prévue du projet

Cochez une seule case 1 an 2 ans 3 ans.

LISTE DE TOUS LES PARTICIPANTS AU PROJET COMMUN

Veillez inclure les données de chaque entité impliquée dans le projet commun (minimum 5 et maximum 25), en commençant par l'entité coordinatrice et en classant les membres européens et les membres latino-américains.

Entité coordinatrice		Membre n° 1
Nom de l'entité	Ville de Charleroi	
Département (facultatif)		
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	
Prénom	Bernard	
Nom	BERMILS	
Fonction	Secrétaire communal adjoint	
Adresse	Hôtel de Ville - Place Charles II	
Boîte Postale		
Code Postal	B-6000	
Ville	Charleroi	
Pays	Belgique	
N° d'habitants dans la ville	200.000	
Tél.	(Code pays + code ville + numéro) 32-71-86.10.88	Fax (Code pays + code ville + numéro) 32-71-86.10.90
E-mail	b.bermils@charleroi.be Web site www.charleroi.be	

Entité participante		Membre n° 2
Nom de l'entité	Province de Hainaut	
Département (facultatif)	_____	
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	
Prénom	Jean-Pierre	
Nom	DE CLERCQ	
Fonction	Député permanent	
Adresse	Place Albert Ier	
Boîte Postale	_____	
Code Postal	6031	
Ville	Charleroi	
Pays	Belgique	
N° d'habitants dans la ville	1.279.467	
Tél.	(Code pays + code ville + numéro) 32-71-86.66.64	Fax (Code pays + code ville + numéro) 32-71-86.66.80
E-mail	jean-pierre.de-clercq@hainaut.be Web site _____	

Entité participante		Membre n° 3
Nom de l'entité	Ville de Carcassonne	
Département (facultatif)	_____	
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Prénom	Raymond	
Nom	CHESA	
Fonction	Maire	
Adresse	Rue Aimé Ramond, 32	
Boîte Postale	_____	
Code Postal	11835	
Ville	Carcassonne	
Pays	France	
N° d'habitants dans la ville	46.216	
Tél.	(Code pays + code ville + numéro) 33-4-68.77.71.11	(Code pays + code ville + numéro) Fax 33-4-68.77.70.72
E-mail	com.mairie.carcassonne@wanadoo.fr	Web site

Entité participante		Membre n° 4
Nom de l'entité	Municipalidad de Tarija	
Département (facultatif)	_____	
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Prénom	Oscar	
Nom	Montes Barzon	
Fonction	Alcalde	
Adresse	Gral. Trigo y 15 de Abril	
Boîte Postale	430	
Code Postal	_____	
Ville	Tarija	
Pays	Bolivia	
N° d'habitants dans la ville	160.000	
Tél.	(Code pays + code ville + numéro) 591-66-43211	(Code pays + code ville + numéro) Fax 591-66-43207
E-mail	oscarmontes@cosett.com.bo	Web site

Entité participante		Membre n° 5
Nom de l'entité	Municipalidad de la Ciudad de Salta	
Département (facultatif)	_____	
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Prénom	Lic. Abelino	
Nom	Benavides	
Fonction		
Adresse	Florida 62	
	Boîte Postale	_____
Code Postal	4400	
Ville	Salta	
Pays	Argentina	
N° d'habitants dans la ville	352.000	
	(Code pays + code ville + numéro)	(Code pays + code ville + numéro)
Tél.	387-43.73.4435	Fax 387-43.73.316
E-mail	municipalidadesalta@hotmail.com	Web site _____

Entité participante		Membre n° 6
Nom de l'entité	Ville de Gand - Belgique	
Département (facultatif)	_____	
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Prénom	Frank	
Nom	BEKE	
Fonction	Bourgmestre	
Adresse	Botermarkt, 1	
	Boîte Postale	_____
Code Postal	9000	
Ville	Gand	
Pays	Belgique	
N° d'habitants dans la ville	224.508	
	(Code pays + code ville + numéro)	(Code pays + code ville + numéro)
Tél.	32-9-266.14.42	Fax 32-9-266.50.19
E-mail	burgmeester@gent.be	-Web site _____

Entité participante		Membre n° 7
Nom de l'entité	H. Alondia Municipal Sucre	
Département (facultatif)	_____	
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	
Prénom	Romero	
Nom	IVANEZ	
Fonction	Oficial Mayor de Coordinacion	
Adresse	Plaza 5 de Mayo 213	
Boîte Postale	_____	
Code Postal	_____	
Ville	Sucre	
Pays	Bolivia	
N° d'habitants dans la ville	200.000	
	(Code pays + code ville + numéro)	(Code pays + code ville + numéro)
Tél.	591-64-54080	Fax 591-64-51074
E-mail	hamsucre@hamsucre.gov.bo	Web site

Entité participante		Membre n° 8
Nom de l'entité	Municipalidad de San Salvador de Jujuy	
Département (facultatif)	_____	
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	
Prénom	Natalio	
Nom	SILVINA SARAPURA	
Fonction	Directoria de Cultura y Turismo	
Adresse	Peatonal 25 – 1498 – 1 ^{er} Pisos "B" Cuyaya	
Boîte Postale	_____	
Code Postal	4600	
Ville	Jujuy	
Pays	Argentina	
N° d'habitants dans la ville	200.000	
	(Code pays + code ville + numéro)	(Code pays + code ville + numéro)
Tél.	0388-42.24.555	Fax 0388-42.37.323
E-mail	cosja-jujuy@hotmail.com.ar	Web site

Entité participante	Membre n° 9
Nom de l'entité	Prefectura del Departamento de Tarija
Département (facultatif)	_____
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>
Prénom	Oscar
Nom	DAROCA
Fonction	Director Nacional Centro Vitivinicola
Adresse	Valle de la Concepcion
Boîte Postale	Cenavit Prefectura
Code Postal	_____
Ville	Tarija
Pays	Bolivia
N° d'habitants dans la ville	_____
	(Code pays + code ville + numéro)
Tél.	591-06118014
Fax	591-06118014
E-mail	_____
	(Code pays + code ville + numéro)
	Fax 591-06118014
	Web site _____

Entité participante	Membre n° 10
Nom de l'entité	Maison pour Associations (M.P.A) ASBL Paracommunale
Département (facultatif)	_____
Personne de contact	M <input checked="" type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>
Prénom	Marc
Nom	PARMENTIER
Fonction	Directeur
Adresse	Route de Mons, 13
Boîte Postale	_____
Code Postal	6031
Ville	Charleroi
Pays	Belgique
N° d'habitants dans la ville	_____
	(Code pays + code ville + numéro)
Tél.	32-71-53.91.53
Fax	32-71-53.91.54
E-mail	info@mpa80.be
	(Code pays + code ville + numéro)
	Fax 32-71-53.91.54
	Web site _____

LETTRES D'ADHESION DE CHAQUE MEMBRE



Lettres d'adhésion

L'intention de chaque partenaire de participer activement au projet commun doit être confirmée dans une **lettre d'adhésion** jointe à la proposition. Cette lettre décrira le rôle que le participant remplira, dans le cadre du projet commun, ainsi que les résultats qu'il espère obtenir grâce à sa participation. Elle doit être **signée par la ou les personne(s) légalement autorisée(s)** à représenter l'entité.

Les lettres d'adhésion à un projet commun doivent être **envoyées avec la proposition** de projet commun. Elles sont une partie indispensable de la proposition, elles ne peuvent pas être envoyées postérieurement. L'absence de la lettre d'adhésion impliquera l'exclusion automatique du participant.

Les éléments qui doivent être inclus dans les lettres d'adhésion sont détaillés à la page 3 de cette brochure. Veillez à n'oublier aucune rubrique, afin de préserver la validité de votre proposition.

Veillez compléter cette page du formulaire en indiquant, dans le tableau ci-après, la liste récapitulative des lettres d'adhésion, numérotées suivant l'ordre déjà utilisé dans la liste des participants (partie B du formulaire). Les lettres d'adhésion, jointes à la proposition, mentionneront également le numéro de membre utilisé dans cette liste.

N°	Entité impliquée dans le projet commun suivant la classification de la liste des participants
1.	Charleroi - B
2.	Hainaut - B
3.	Carcassonne - F
4.	Tarija - Bol
5.	Salta - Arg
6.	Gand - B
7.	Sucre - Bol
8.	San Salvador de Jujuy - Arg
9.	Prefectura del Departamento de Tarija – Centre viticole - Bol
10.	Maison pour Associations (M.P.A.) - B
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	
16.	
17.	
18.	
19.	
20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	

DESCRIPTION DU PROJET COMMUN

Intitulé du projet commun

Projet TURDEL : mise en oeuvre d'une stratégie intégrée de développement touristique durable

Objectifs spécifiques du projet commun

Le projet vise à permettre à chaque partenaire, selon sa situation propre, de mettre en place, dans des conditions optimales, une stratégie intégrée de développement touristique durable ou de développer une stratégie déjà existante. Dans un domaine comme celui-ci, l'accent mis sur la dimension économique tiendra nécessairement compte des dimensions liées à l'environnement, la culture, les conditions de mobilité, etc.

A cette fin, les partenaires, disposant tous de ressources touristiques valorisées et/ou valorisables à partir desquelles ils ont développé des compétences et des expériences différentes selon le stade de maturité de leur développement touristique, souhaitent engager celles-ci dans un processus de fertilisation croisée, non seulement entre partenaires européens et latino-américains, mais également au sein de chaque groupe de partenaires.

En procédant de la sorte, les partenaires sont convaincus de pouvoir donner un effet multiplicateur au processus de mainstreaming qui sera implanté, effet multiplicateur qui sera d'autant plus important qu'une démarche d'empowerment sera également développée au sein de chaque entité constitutive du partenariat.

La bonne réalisation du projet permettra aux partenaires d'acquérir et/ou de développer l'ingénierie nécessaire à la bonne gestion de projet et à s'insérer dans une logique d'organisation apprenante grâce notamment aux mesures de formation d'empowerment et de pérennité du partenariat (création d'un site) prévues dans le projet.

DESCRIPTION DU PROJET COMMUN

Activités prévues pour atteindre les objectifs spécifiques

Les activités prévues dans le cadre des projets communs traiteront des points suivants:

- * Développement des capacités structurelles des autorités locales.*
- * Renforcement de la visibilité des actions municipales.*
- * Coopération entre les acteurs des réseaux thématiques et la société civile.*
- * Renforcement du rôle des entités locales dans le développement.*
- * Échange d'experts..*

Tâche 1

Dans un premier temps, les partenaires définiront une méthodologie commune de caractérisation de leur système touristique qu'ils appliqueront ensuite sur leur propre territoire. Cette caractérisation sera établie sur base des principes suivants :

- établissement d'un diagnostic ;
- scénarios de développement durable possibles et/ou envisagés ;
- stratégie actuelle et/ou stratégie future envisagée ou envisageable ;
- implications en termes de choix politiques : budget, durée, etc.

Dans ce contexte, des éléments tels que les systèmes de collecte d'information et les mesures d'évaluation seront également envisagés.

Ensuite chaque partenaire sera invité à présenter aux autres partenaires, pour critiques et avis, sa démarche d'élucidation de son système touristique. Sur base de ces discussions, un plan de développement touristique durable sera proposé pour chaque ville. Outre la prise en compte des thématiques énoncées à la tâche 2, il comprendra notamment les conditions pratiques de son implantation, en ce compris les actions envisagées en matière de renforcement, restructuration ou dynamisation des institutions municipales par le biais d'une amélioration de la gestion administrative et technique.

Tâche 2

Dans un second temps, les partenaires travailleront sur trois thématiques :

- gestion du patrimoine classé et développement touristique durable : tant certains partenaires latino-américains qu'européens possèdent un patrimoine classé (notamment par l'UNESCO). Le problème qui sera traité ici sera celui des conditions d'exploitation à des fins touristiques de ce type de patrimoine : faut-il interdire cette exploitation, la réglementer, trouver des solutions alternatives comme à Lascaux ? L'exploitation du thème regroupera les partenaires suivants : Sucre, Gent, Province de Hainaut, Charleroi ;
- gestion des produits du terroir – à travers les ressources viti-vinicoles – et développement local durable. Il s'agit d'analyser l'impact de la valorisation de ces ressources sur le plan touristique en matière de développement local. L'exploitation du thème regroupera les partenaires suivants : Salta, Carcassonne, Tarija, San Salvador de Jujuy ;
- formation-développement : il s'agira pour tous les partenaires de confronter leur expérience de formation au sens large (sensibilisation, tutorat, expériences pilotes, formation en alternance, recours à des experts, etc.) en rapport avec le type de développement recherché.

DESCRIPTION DU PROJET COMMUN

Activités prévues pour atteindre les objectifs spécifiques (suite)

L'exploitation de ces thèmes débouchera sur des propositions concrètes d'action, d'évaluation et d'implémentation qui seront présentées à tous les partenaires et discutées par ceux-ci.

Tâche 3

Une démarche de formation sera entreprise. Elle s'inscrira dans le cadre du concept de formation-développement et portera sur :

- les thèmes retenus : gestion du patrimoine classé et gestion des produits du terroir ;
- la présentation et l'exploitation des plans touristiques de chacun des partenaires.

Ses publics-cibles seront :

- des formateurs (formation de formateurs) ;
- des agents travaillant au sein ou en liaison avec les structures des partenaires ;
- des associations de développement touristique « locales ».

Cette démarche permettra d'assurer la diffusion de bonnes pratiques au sein et en-dehors des structures des acteurs. Avec les démarches d'empowerment et de mainstreaming, elle complètera le dispositif mis au point pour assurer une diffusion maximale des résultats du projet vers la société locale et pour assurer la pérennité du processus de fertilisation croisée au sein du partenariat et du partenariat vers la société civile.

Pour cette tâche, recours sera fait à des experts européens et latino-américains et aux partenaires extérieurs.

Tâche 4

Celle-ci portera sur deux aspects importants qui conditionnent le succès du projet :

- l'adaptation et/ou le développement chez chaque partenaire d'une base de données stratégiques relative au développement touristique durable : disponibilité des données, indicateurs ;
- l'évaluation de la pertinence des instruments de promotion actuels au regard des stratégies envisagées dans le futur et la proposition de nouveaux instruments.

Pour cette tâche, recours sera fait à des experts européens et latino-américains.

Tâche 5

Afin de pouvoir poursuivre dans le futur leur collaboration et assurer d'une part au projet une pérennité et d'autre part un transfert de bonnes pratiques, de même qu'une capitalisation des effets du projet, le contenu d'un site internet à concevoir, mettre en œuvre et entretenir à l'initiative de l'ensemble des partenaires sera élaboré.

Pour cette tâche, recours sera fait à des experts européens et latino-américains.

DESCRIPTION DU PROJET COMMUN

Activités prévues pour atteindre les objectifs spécifiques (suite)

Tâche 6

Celle-ci porte sur la mise en œuvre des trois projets : base de données, instruments de promotion et site.

Tâche 7

Celle-ci porte sur l'évaluation :

- de la manière dont le projet a été mené : analyse du partenariat, gestion administrative et empowerment, conditions de mainstreaming ;
- de l'impact global, des relations avec la société, des bénéfices directs, de la visibilité et de la viabilité du projet.

DESCRIPTION DU PROJET COMMUN

Modalités d'exécution du projet commun et répartition des tâches en spécifiant

- le rôle du coordinateur
- le rôle de chaque participant

LE PARTENARIAT

1. Composition

Union Européenne

- non membres du réseau thématique n°4 :

- Charleroi (B)
- Province de Hainaut (B)
- Carcassonne (F)
- Tarija (Bol)
- Salta (Arg)

- membres du réseau :

- Gent (B)
- Sucre (Bol)
- San Salvador de Jujuy (Arg)

Partenaires extérieurs

- 1 U.E. : la Maison des Associations ASBL (B)
- 1 A.L. : le Centre Viti-Vinicole de la préfecture de Tarija (Bol)

2. Justification

- Partenaires institutionnels sud-américains : San Salvador de Jujuy (Arg), Salta (Arg), Sucre (Bol), Tarija (Bol)

Les villes choisies et les territoires les séparant présentent des atouts touristiques indéniables, originaux, diversifiés et complémentaires permettant de mettre en place à terme un circuit touristique alternatif. Les problématiques touristiques dans lesquelles sont engagées ces villes – développement touristique durable – sont celles dans lesquelles sont également engagés les partenaires européens.

En outre :

- les relations humaines préexistantes entre les responsables politiques des villes considérées constituent un gage de réussite de la mise en réseau envisagée ;
- les partenaires disposent de ressources humaines à même de s'impliquer dans la mise en œuvre du projet.

- Partenaires institutionnels européens : Charleroi (B), Gent (B), Province de Hainaut (B), Carcassonne (F)

Compte tenu des diverses actions à mener, les partenaires européens possèdent l'expertise nécessaire à la bonne fin du projet. Ils peuvent à des titres divers, faire état d'expériences déjà réalisées, susceptibles de faire l'objet d'un échange d'expériences utile à leurs partenaires sud-américains.

Les éléments suivants peuvent aussi être évoqués comme facteurs de réussite du projet proposé :

- la plupart des partenaires ont déjà été impliqués dans des projets de coopération à l'échelle européenne, voir au niveau international ;

- certains coopèrent entre eux de façon suivie (Charleroi, la Province de Hainaut et Carcassonne) et sont depuis longtemps actifs dans des réseaux de villes européennes (Eurocities, Communauté des Villes Ariane par exemple), ce qui les rend aptes au travail en réseau ;
- Gent et Charleroi collaborent déjà avec Tarija dans le cadre d'échanges culturels et techniques.

- **Partenaires extérieurs** (en cours de négociation – 1 partenaire sera européen, l'autre sud-américain)

L'expertise dont disposent les partenaires pressentis dans les domaines scientifique et technique est en étroite relation avec les thèmes de travail prévus dans le projet :

- le secteur viti-vinicole (partenaire AL) ;
- l'accompagnement au développement des petites structures (partenaires UE).

3. Organisation

Charleroi assurera la coordination générale du réseau et du projet ainsi que celle des partenaires européens tandis que Tarija coordonnera les partenaires sud-américains.

Les différentes tâches (actions) sont définies en C. La responsabilité de leur réalisation sera partagée comme suit :

Tâche 1 : Province de Hainaut

Tâche 2 : Sucre pour la thématique patrimoine
Carcassonne pour la thématique viti-vinicole
Gent pour la formation développement

Tâche 3 : Gent et Tarija

Tâche 4 : Base de données : Charleroi

Instrument de promotion : Salta

Tâche 5 : Projet de site : Charleroi et San Salvador de Jujuy

Tâche 6 : Chaque partenaire sous la coordination de Charleroi et Tarija

Tâche 7 : Tous les partenaires

Afin de limiter les frais de gestion, les réunions de pilotage se feront à distance par échange de courrier électronique sur base de rapports trimestriels rédigés par le secrétariat permanent.

4. L'empowerment

Afin de permettre d'une part un maximum d'effet de levier en matière d'impact et d'autre part d'assurer la présence des effets structurants, l'empowerment sera appliqué dans le cadre du projet.

Les partenaires conçoivent l'empowerment comme un processus de changement impliquant à la fois plusieurs niveaux de participation active de l'individu (allant du droit d'avis jusqu'au droit de décision) pendant toutes les étapes de gestion du projet (élaboration, mise en œuvre et diffusion) en vue de l'amélioration de sa socialisation.

La logique d'empowerment s'appliquera en même temps aux organismes participants et implique une mutation parallèle au niveau des structures, afin d'en ouvrir l'accès à l'exercice actif de la citoyenneté de l'individu.

En d'autres termes, ce principe de participation appelle l'adoption – par les partenaires – d'une gestion démocratique du partenariat et d'une participation collégiale à la prise de décision, en donnant l'opportunité aux publics bénéficiaires des actions de participer à la définition des objectifs ainsi qu'au développement et à l'évaluation interne du projet.

5. Le mainstreaming

Afin d'éviter que le projet ne soit une oasis dans le désert, une démarche de mainstreaming sera développée dès le début du projet.

Ainsi, les dimensions laboratoire, creuset d'innovations et d'expérimentations, échange d'expériences doivent trouver leur pleine expression pour nourrir les réflexions et outiller les interventions de masse dans les mesures qui concernent la thématique dans laquelle s'inscrit le projet. Le projet pourra directement servir de laboratoire pour concevoir et expérimenter des outils nécessaires pour renforcer l'efficacité de certains dispositifs relevant directement des politiques de stimulation du développement économique par la politique des villes. Le projet peut contribuer à donner un nouveau souffle à ces pratiques, par la diffusion des bonnes pratiques et par leur intégration dans les politiques nationales et régionales.

Dans le cadre du projet, les villes de Charleroi et de Tarija sont garantes de l'implantation et de l'évaluation des démarches d'empowerment et de mainstreaming appliquées au projet.

DESCRIPTION DU PROJET COMMUN

Durée du projet

Le projet se réalisera sur 2 ans.

Compte tenu de la durée de sélection des projets présentés aux services de la Commission Européenne, on peut espérer un démarrage du projet durant le 2^{ème} trimestre de 2002.

Impact et résultats escomptés (en y incluant l'effet multiplicateur)

La réalisation des actions prévues dans le projet devra se traduire notamment par les résultats suivants (NB : une analyse approfondie est en cours pour identifier plus avant les effets induits du projet) :

- dans un délai de 2 ans après la fin du projet, augmentation annuelle de 5 % pendant 5 ans de la fréquentation des sites touristiques ;
- création en Amérique Latine de produits touristiques nouveaux de qualité et compétitifs que les partenaires U.E. s'engageront à promouvoir dans leurs zones d'influence respectives (salons touristiques, offices de tourisme, réseaux divers auxquels ils appartiennent) ;
- création d'un réseau permanent entre les opérateurs Amérique Latine et les opérateurs U.E. débouchant à l'avenir sur le montage de nouveaux projets, notamment à caractère économique ;
- renforcement des liens de coopération existant déjà entre les partenaires U.E. Création de nouveaux liens bilatéraux ;
- apprentissage de la gestion d'un projet européen pour les partenaires ayant pour la première fois accès à ce genre de démarche ;
- modélisation du projet dans l'optique de sa reproductibilité au profit d'autres zones, tant en Europe qu'en Amérique Latine ;
- renforcement des liens entre l'Europe et l'Amérique Latine ;
- renforcement de la dynamique interne au sein de chaque sous-groupe de partenaires ;
- recherche des mesures d'atténuation des effets pervers des frontières nationales sur la mise en place de projets touristiques ;
- augmentation du savoir-faire des professionnels du tourisme impliqués dans le projet et acquisition de nouvelles compétences pour les personnes étrangères jusqu'à présent à ce secteur ;
- sensibilisation et mobilisation en Amérique Latine et aide aux porteurs de projets dans les thèmes retenus ;
- développement d'une logique d'organisation apprenante au sein de chaque structure partenaire ;
- démonstration que la distance géographique, même importante, n'est plus un obstacle à la coopération entre villes ;
- sensibiliser les opérateurs et les populations au développement touristique durable ;
- développer la démocratie participative.

Promotion et visibilité de l'action de la Communauté européenne

La promotion et la visibilité de l'action communautaire seront assurées par les mesures suivantes :

- mention sur le papier à lettre utilisé du soutien du programme URB-AL ;
- publicité donnée aux réunions de travail et aux sites de terrain en précisant le cadre dans lequel elles s'inscrivent ;
- en associant à la démarche un grand nombre de personnes concernées, l'empowerment permettra de sensibiliser un public large aux enjeux d'URB-AL ;
- les trois projets (base de données, instruments de promotion, site internet) mentionneront systématiquement le cadre dans lequel ils auront été conçus ;
- la publicité sera donnée à la tenue des formations dans le cadre européen.

Année 1	
Activités prévues	Lieu de développement de chaque activité
<ul style="list-style-type: none"> . Coordination générale, secrétariat . Coordination des partenaires européens . Coordination des partenaires latino-américains . Affinement du plan de travail et détermination des procédures d'évaluation du projet . Visite des sites latino-américains 	<ul style="list-style-type: none"> . Charleroi . Charleroi . Tarija . Amérique Latine . Amérique Latine
<p><u>Tâche 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Méthodologie de caractérisation du système touristique . Elaboration d'un projet de plan touristique par chaque partenaire . Présentation du projet en groupe partenarial . Visite des sites européens 	<ul style="list-style-type: none"> . Amérique Latine . Chaque partenaire sur son site . Europe . Europe
<p><u>Tâche 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Thématique gestion du patrimoine classé et développement touristique durable <ul style="list-style-type: none"> - travail de chaque partenaire - séminaire de travail . Thématique produits du terroir (viti-vinicole) <ul style="list-style-type: none"> - travail de chaque partenaire - Séminaire de travail . Thématique formation et développement <ul style="list-style-type: none"> - travail de chaque partenaire - séminaire de travail sur les trois thèmes . Evaluation à mi-parcours de la démarche partenariale . Thématique formation et développement <ul style="list-style-type: none"> - travail de chaque partenaire - séminaire de travail sur les trois thèmes . Evaluation à mi-parcours de la démarche partenariale 	<ul style="list-style-type: none"> . Chaque partenaire sur son site . Amérique Latine . Chaque partenaire sur son site . Europe . Chaque partenaire sur son site . Europe . Europe . Chaque partenaire sur son site . Europe . Europe
<p><u>Tâche 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Préparation des cycles de formation . Réalisation des formations <ul style="list-style-type: none"> - en Amérique Latine - en Europe 	<ul style="list-style-type: none"> . ensemble des partenaires + experts . Amérique Latine . Europe
<p><u>Tâche 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Préparation des projets de base de données et des instruments de promotion . Confrontation des projets et établissement des projets finaux 	<ul style="list-style-type: none"> . Chaque partenaire sur son site . Amérique Latine

Année 1	
Activités prévues	Lieu de développement de chaque activité
<u>Tâche 5</u> . Préparation du projet de site internet . Confrontation des points de vue et choix du projet de site	. Chaque partenaire sur son site . Amérique Latine
<u>Tâche 6</u> . Mise en oeuvre des trois projets : base de données, instruments de promotion et site internet	. Chaque partenaire sur son site
<u>Tâche 7</u> . Evaluation - du fonctionnement du partenariat - de l'impact et des résultats du projet	. Europe

Chronogramme du projet commun

Dans le chronogramme suivant, veuillez inclure un schéma des activités prévues, en suivant leur ordre chronologique.

Reproduisez ce chronogramme pour chaque année du projet commun (max. 3 ans) en utilisant des pages supplémentaires.

Durée de chaque activité	Entités participantes pour chaque activité	
	N° de membre	Nom
. toute l'année	1	Charleroi
. toute l'année	1	Charleroi
. toute l'année	4	Tarija
. 7 jours	1 à 8	
. 7 jours	1 à 8	
<u>Tâche 1</u>		
. 7 jours	1 à 8	
. 4,5 mois	1 à 8	
. 7 jours	1 à 8	
. 7 jours	1 à 8	
<u>Tâche 2</u>		
. - 2 mois	1,2,6,7	Charleroi, Hainaut, Gent, Sucre
. - 7 jours	1,2,6,7	
. - 2 mois	3,4,5,8,10	Carcassonne, Tarija, Salta, San Salvador de Jujuy, Centre Viti-Vinicole
. - 7 jours	3,4,5,8,10	
. - 2 mois	1 à 8	
. - 7 jours	1 à 8	
. 7 jours	1 à 8	

Année 2	
Activités prévues	Lieu de développement de chaque activité
<ul style="list-style-type: none"> . Coordination générale, secrétariat . Coordination des partenaires européens . Coordination des partenaires latino-américains . Affinement du plan de travail et détermination des procédures d'évaluation du projet . Visite des sites latino-américains 	<ul style="list-style-type: none"> . Charleroi . Charleroi . Tarija . Amérique Latine . Amérique Latine
<p><u>Tâche 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Préparation des cycles de formation . Réalisation des formations - en Amérique Latine - en Europe 	<ul style="list-style-type: none"> . ensemble des partenaires + experts . Amérique Latine . Europe
<p><u>Tâche 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Préparation des projets de base de données et des instruments de promotion . Confrontation des projets et établissement des projets finaux <p><u>Tâche 5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Préparation du projet de site internet . Confrontation des points de vue et choix du projet de site 	<ul style="list-style-type: none"> . Chaque partenaire sur son site . Amérique Latine . Chaque partenaire sur son site . Amérique Latine
<p><u>Tâche 6</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Mise en oeuvre des trois projets : base de données, instruments de promotion et site internet 	<ul style="list-style-type: none"> . Chaque partenaire sur son site
<p><u>Tâche 7</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Evaluation - du fonctionnement du partenariat - de l'impact et des résultats du projet 	<ul style="list-style-type: none"> . Europe

Chronogramme du projet commun

Dans le chronogramme suivant, veuillez inclure un schéma des activités prévues, en suivant leur ordre chronologique.

Reproduisez ce chronogramme pour chaque année du projet commun (max. 3 ans) en utilisant des pages supplémentaires.

Durée de chaque activité

Entités participantes pour chaque activité

	N° de membre	Nom
. toute l'année	1	Charleroi
. toute l'année	1	Charleroi
. toute l'année	4	Tarija
<u>Tâche 3</u>		
. 2 mois	1 à 8	
. - 7 jours	1 à 8, 10	
. - 7 jours	1 à 8, 9	
<u>Tâche 4</u>		
. 3 mois	1 à 8	
. 7 jours	1 à 8	
<u>Tâche 5</u>		
. 3 mois	1 à 8	
. 7 jours	1 à 8	
<u>Tâche 6</u>		
. 3 mois	1 à 8	
. 7 jours	1 à 8, 9	

Financement du projet commun			
2. Origine des fonds du projet commun			
N° membre	Nom de l'entité	Contribution financière en devise locale	Contribution financière en CU EURO
1	Charleroi		42.350
2	Hainaut		14.274,29
3	Carcassonne		11.754,29
4	Tarija		17.000
5	Salta		6.714,29
6	Gent		11.754,29
7	Sucre		6.714,29
8	San Salvador de Jujuy		6.214,29
9	Maison des Associations ASBL		5.000
10	Centre Viti-Vinicole		4.214,29
Contribution totale des membres			125.990 (45,77%)
Contribution de la Commission européenne			149.290 (54,23%)
Budget global du projet commun			275.280 (100 %)

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cette partie du formulaire vous sera renvoyée dès réception de votre proposition.
Veuillez indiquer l'intitulé du projet commun et votre nom et adresse dans les cases suivantes.

Intitulé du projet commun

Nom de l'entité

.....

Nom de la personne de contact

.....

Adresse complète

Code postal

Ville

Pays

Nous avons bien pris réception de votre proposition de projet commun,
qui a été enregistrée sous le N°

Ce numéro doit être mentionné dans toute communication ultérieure.

Veuillez informer tous les participants au projet commun de ce numéro de référence.

Programme URB-AL

Date

Signature

GLOSSAIRE DE CODES-PAYS

On utilisera les codes-pays suivants pour remplir le formulaire.

Union européenne	
D	Allemagne
A	Autriche
B	Belgique
DK	Danemark
E	Espagne
FIN	Finlande
F	France
GR	Grèce
IRL	Irlande
I	Italie
L	Luxembourg
NL	Pays-Bas
P	Portugal
UK	Royaume-Uni
S	Suède

Amérique latine	
ARG	Argentine
BOL	Bolivie
BRA	Brésil
COL	Colombie
COR	Costa Rica
CUB	Cuba
CHI	Chili
ECU	Équateur
GUA	Guatemala
HON	Honduras
MEX	Mexique
NIC	Nicaragua
PAN	Panama
PAR	Paraguay
PER	PER Pérou
SAL	SAL Salvador
URU	URU Uruguay
VEN	VEN Venezuela